



LA FRANÇAISE

La Française Trésorerie Partage - SOS SAHEL - FR0012154797

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification "monétaire" a pour objectif au travers de son maître La Française Trésorerie, de rechercher les opportunités de marché sur des maturités à court terme, dans le but d'offrir une performance égale à l'EONIA capitalisé après déduction des frais de gestion.

En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM pourrait ne pas couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

La performance de La Française Trésorerie Partage sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

La Française Trésorerie Partage est un fonds de fonds monétaire de partage au profit d'ONG et d'association spécifiées pour chaque part. La part La Française Trésorerie Partage SOS SAHEL est dédiée à l'ONG SOS SAHEL.

La Française Asset Management, société de gestion, s'engage à verser 50% des frais de gestion fixes directs et indirects à ces ONG/associations.

Indicateur de référence : EONIA capitalisé

La Française Trésorerie Partage investit au minimum 85% de son actif dans le fonds maître La Française Trésorerie (part I) et à titre accessoire en liquidités.

Stratégie d'investissement du fonds maître : Le portefeuille est constitué pour l'essentiel d'obligations européennes à taux fixe ou à taux variable, à échéance rapprochée, de bons du Trésor, titres de créances négociables, billets de trésorerie, certificats de dépôt et accessoirement de liquidités.

Le portefeuille sera investi dans des signatures supérieures ou égales à A-2 ou P2, (selon les agences de notation Standard & Poor's, Moody's) ou jugées équivalentes selon l'analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations et effectuera une analyse crédit lors de l'investissement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 1 reflète, au travers de l'investissement dans le fonds maître, des investissements ou techniques d'investissements, dans des titres du secteur public ou privé, sur des marchés soumis à des variations de très faibles amplitudes dans des conditions normales. Ces variations peuvent engendrer des baisses de valeurs liquidatives et cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le portefeuille pourra détenir des instruments financiers du marché monétaire émis ou garantis par une autorité locale, régionale ou centrale d'un État membre, la Banque centrale

d'un État membre, la Banque Centrale Européenne, l'Union européenne ou la Banque Européenne d'investissement notés «investment grade ».

La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 0,5.

Le fonds pourra investir dans la limite de de 10% dans des parts ou actions d'OPCVM/FIA (répondant à la définition de "monétaire" ou "monétaire court terme").

Le fonds pourra faire des pensions livrées (cessions et acquisitions de titres). Ces opérations, limitées à la réalisation de l'objectif de gestion, permettront de gérer la trésorerie ou éventuellement d'obtenir un effet de levier.

Le résident français ou de l'un des pays de la zone euro n'est pas exposé au risque de change.

Le fonds utilisera des instruments financiers à terme pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque des marchés à terme d'indices et de taux sans rechercher de surexposition. Il pourra s'agir de futures, forwards, options, swaps sur indices.

Ces opérations sont réalisées dans la limite de 30% de l'actif de l'OPCVM.

Durée de placement recommandée : entre 3 et 6 mois

Modalités de rachat : Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance

Services à 11h00 et sont réalisées sur la base de la dernière valeur liquidative connue, avec règlement en J.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance ou du défaut d'un émetteur. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Les modalités de souscription et de rachat du fonds maître sont exposées dans le prospectus du fonds maître.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,12 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2015 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.lafrancaise-gam.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES

■ La Française Trésorerie SOS SAHEL ■ EONIA capitalisé

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

FCP créé le : 31/12/2014

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts du fonds maitre et nourricier : disponible gratuitement sur le site <http://www.lafrancaise-gam.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 173, Bd Haussmann 75008 Paris

Autres catégories de parts : Néant

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.lafrancaise-gam.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le Fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.lafrancaise-gam.com et/ou dans le prospectus).

50% des frais de gestion seront reversés à des ONG/associations, ce qui n'ouvrira pas droit à des avantages fiscaux pour les porteurs de parts mais pourra permettre à la Société de Gestion de bénéficier d'une réduction d'impôt conformément aux modalités prévues au Code général des impôts.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/10/2015